

#### **ALGERIE TELECOM** DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BEJAIA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE Réf: AT/DO/SDT/DRA/ 51/2023

# 1 er AVIS DE MISE EN DEMEURE

### 1) IDENTIFICATION DES PARTIES

Service contractant : La Direction opérationnelle des télécommunications de Bejaia représentée par son Directeur Mr AIT DAHMANE NABIL sis à l'adresse suivante : Rue de la liberté Bejaia Partenaire cocontractant Entreprise : SNC ELECTRAV AT CIE représentée par son gérant Mr AOUZELLAG EL HANAFI sis au : 100 LOGTS BT B N° 109 OUED GHIR -BEJAIA

# 2) IDENTIFICATION DE L'OPERATION

- Contrat D'adhésion (N° 06/2021) du 15/02/2021.
- Ordre de démarrage de service N° 330/2022 du 27/11/2022
- Nature des travaux de MODERNISATION RESEAU CABLE FTTH CITE 216 LOGTS SIDI AICH (MSAN LGAN TD01-02-03-05)
- Délais 60 jours calendaires.

## 3) 1ere mise en demeure :

## Objet de la mise en demeure :

Suite à la visite du chantier effectuée par nos services technique, un retard de réalisation des travaux sur chantier ci-dessus et non-respect des délais de réalisation malgré nos avertissements verbaux

Aussi, par la présente, je vous mets en demeure de renforcer le chantier des moyens humains et matériels et d'entamer les travaux dans les plus bref délais, d'allouer tous les moyens nécessaires pour l'achèvement total des travaux dans les meilleurs délais conformément aux clauses contractuels.

Délai d'exécution de la mise en demeure : 08 jours à compter de la notification de la présente mise en en demeure.

#### Sanction prévue en cas de refus d'exécution :

En cas d'inexécution de vos obligations contractuelles, et faute de remédier aux 0carences qui vous sont imputables dans le délai fixé par la mise en demeure prévu ci-dessus, Algérie Telecom peut procéder à la résiliation unilatérale du contrat.

Accusé de réception achet el Operationnelle des Télécommunications **BEJAIA** 

Le Directeur Bejaia le 18/05/2023

Directeur Opérationnel des Télécommunications de Béjaja

AIT DAHMANE Nabi